



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ingénierie, Innovation et Développement Durable

INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ÉCO-CONCEPTION

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 31 pages numérotées de 1/31 à 31/31.

Constitution du sujet :

Partie commune (durée indicative 2h30)	12 points
Partie spécifique (durée indicative 1h30)	8 points

**Le candidat traite les 2 parties en suivant les consignes contenues dans le sujet.
Ces 2 parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans un ordre indifférent.**

Tous les documents réponses sont à rendre avec la copie.

PARTIE COMMUNE (12 points)

Analyse thermique et gestion de l'éclairage d'une école



UNE ÉCOLE OÙ IL FAIT BON GRANDIR (Crédit photo DSA)

- **Présentation de l'étude et questionnaire** pages 3 à 8
- **Documents techniques** pages 9 à 18
- **Documents réponses** pages 19 à 20

Mise en situation

Dans le cadre de sa compétence en énergie, la Métropole Européenne de Lille (MEL) gère les réseaux de chaleur publics répartis sur son territoire. Six réseaux de chaleur publics existent actuellement.

Ils se situent sur les communes de Lille, Mons-en-Barœul, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Wattignies et Wattrelos. Les équipements sont alimentés à partir de plusieurs combustibles comme la biomasse ou le gaz.

Les réseaux appartiennent à la MEL, mais ils sont gérés par des concessionnaires qui ont en charge l'exploitation, l'entretien et le développement de ces infrastructures.



Figure 1 : chaufferie urbaine de Mons-en-Barœul

En 2015, le réseau de 82 km a distribué 575 GWh sur 450 points de livraison (45 % habitat, 55 % tertiaire), soit l'équivalent de 40 000 logements. La chaleur produite était d'origine biomasse à 20 % ; l'objectif à atteindre pour 2023 est de dépasser 50 %.

Les investissements se poursuivent en février 2017 avec l'attribution par la MEL d'une nouvelle concession. Ce contrat prévoit une extension du réseau de chaleur de Lille / Roubaix vers Halluin. Ce projet permettra de valoriser l'énergie fatale (énergie non utile aux procédés industriels, mais récupérable) issue du processus d'incinération du centre de valorisation énergétique d'Halluin. Ce réseau de chaleur alimentera de nouveaux édifices publics tels que les équipements sportifs ou encore les établissements scolaires.

Dans le même temps, les communes approvisionnées de la métropole mènent une campagne de réhabilitation des bâtiments publics et d'habitation.

C'est dans ce contexte que la ville de Mons-en-Barœul a entrepris des travaux de rénovation de l'école maternelle Charles de Gaulle, située en centre-ville.

Dans cette partie commune, nous nous intéresserons à l'étude thermique de la salle de classe n°1 et au projet de gestion d'éclairage de la salle de jeux (voir Figure 2 ci-dessous).

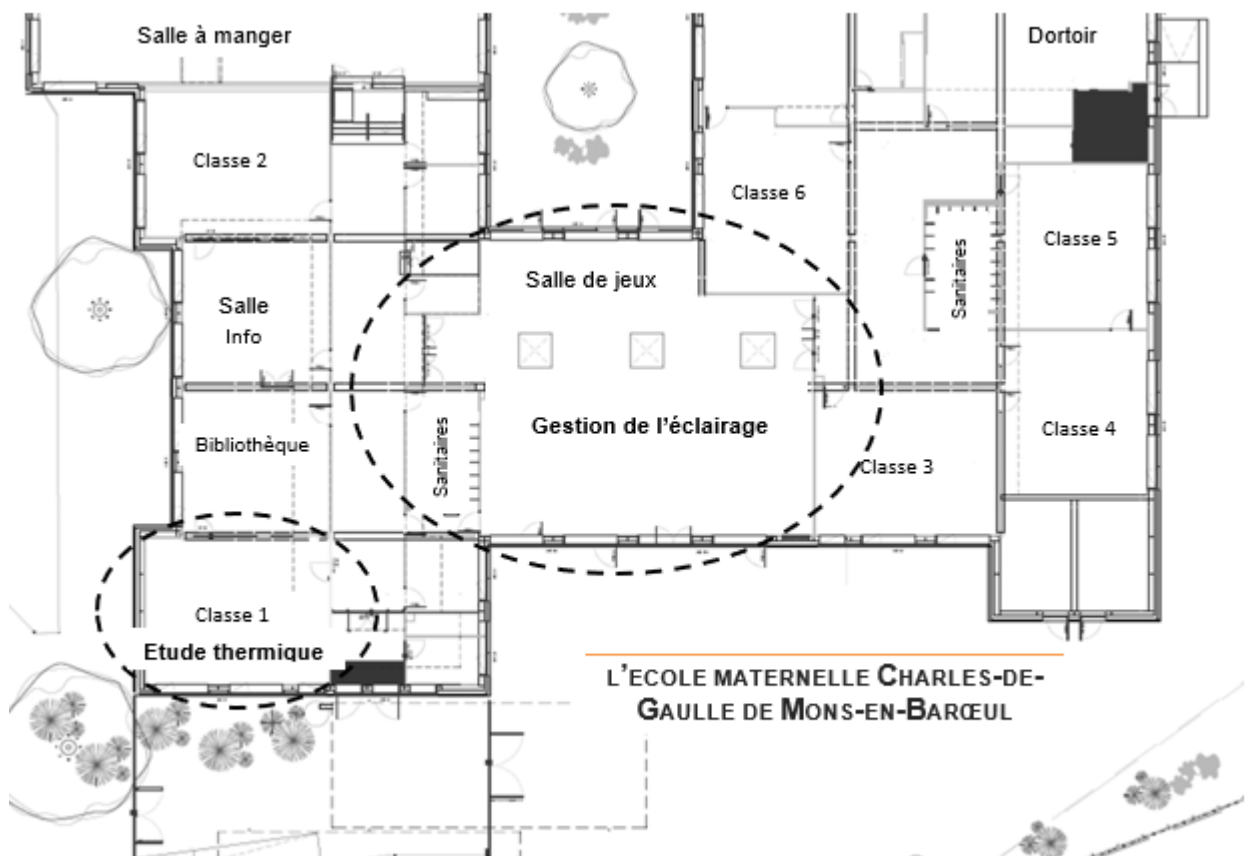


Figure 2 : vue en plan partielle

Partie 1 : l'isolation des bâtiments anciens par l'extérieur (ITE) constitue-t-elle un bon investissement ?

Objectif : estimer les gains en énergie thermique pouvant être obtenus par isolation des parois extérieures de l'école.

Question 1.1

Mise en situation
DT1

La rénovation de l'école s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable ?

À l'aide de la mise en situation et du diagramme des exigences (document technique DT1), **énoncer** pour chacun des 3 piliers du développement durable :

- 1 argument inscrivant le projet dans une démarche environnementale ;
- 1 argument inscrivant le projet dans une démarche sociétale ;
- 1 argument inscrivant le projet dans une démarche économique.

Question 1.2

DT1, DT2

À partir des documents techniques DT1 et DT2, **identifier** la réglementation thermique qui s'applique au projet de rénovation énergétique de l'école. **Justifier** votre réponse.

Question 1.3

DT3, DT4

À partir du document technique DT3, **résumer** les critères d'exigences qui doivent être respectés pour satisfaire la réglementation RT2012, puis à l'aide du DT4, **justifier** le scénario d'étude thermique qui devra être retenu.

Afin de constater l'impact sur la régulation du chauffage, on souhaite estimer par une modélisation les déperditions de chaleur d'une salle de classe avant et après rénovation. Pour cela, il est nécessaire de déterminer la résistance thermique équivalente des parois.

Question 1.4

DR1

À partir du document réponse DR1, **calculer** les résistances thermiques de chaque composant. **Compléter** le tableau en indiquant les valeurs trouvées.

Question 1.5

DR1, DT5

En déduire la résistance globale R_{therm} de la paroi verticale rénovée. **Compléter** le DR1.

À l'aide du DT5, **vérifier** que la réglementation pour ce projet de rénovation est respectée.

On utilise la valeur calculée précédemment pour paramétrer le modèle de simulation relatif à l'évolution de la température intérieure de la salle de classe 1. Il s'agit de montrer l'impact de la rénovation des parois extérieures sur la régulation du chauffage. La modélisation proposée tient compte du volume de la pièce, de la surface des parois extérieures et de l'évolution de la température extérieure.

Question 1.6 DR2	Sur le DR2, positionner sur le modèle de simulation, les blocs A, B et C au regard de leur description. Indiquer dans le tableau le type des variables (interne ou externe) associées aux composants.
Question 1.7 DT4, DT6 DR2	À la lecture du DT6, commenter les résultats des simulations de la régulation de chauffage avant et après rénovation. La puissance installée des radiateurs est inchangée. À l'aide du DT6, calculer le rapport « R_t » des temps de fonctionnement du chauffage : $R_t = t_{\text{avant rénovation}} / t_{\text{après rénovation}}$. À l'aide du DT4, calculer le rapport « R_c » des consommations en énergie primaire du chauffage : $R_c = E_{\text{avant rénovation}} / E_{\text{après rénovation}}$. Analyser les écarts entre R_t et R_c puis identifier les hypothèses simplificatrices retenues pour le modèle proposé.
La paroi d'origine est composée d'un voile de béton plein et d'une fine épaisseur de polystyrène expansé. L'isolation par l'extérieur va permettre de diminuer le flux de chaleur s'échappant par les parois.	
Question 1.8 DT1, DT7	En vous référant aux performances des matériaux du DT7 d'une part et au diagramme des exigences en DT1 d'autre part, déterminer le panneau sandwich le plus adapté au regard de la charge additionnelle acceptée. Confirmer ce choix au regard de l'impact environnemental lié au changement climatique et au regard des performances thermiques attendues.
Question 1.9	Conclure sur les choix constructifs retenus pour l'isolation thermique des parois extérieures de l'école, au regard du cahier des charges et du développement durable.

Partie 2 : l'investissement dans de nouveaux luminaires de technologie DEL est-il nécessaire ?

Objectif : mener une étude préliminaire pour estimer la rentabilité de l'investissement.

Avec le remplacement des luminaires à tubes fluorescents existants, un gain non négligeable est attendu au regard de leur consommation et en termes de cycle de vie. Le choix se porte sur des luminaires à technologie. Trois puits de lumière naturelle sont également prévus.

Question 1.10 | **Justifier**, à partir du DT8, la pertinence du choix de la technologie en
DT8 fonction de son coût global et de sa durée de vie.

L'éclairement **E** en Lux peut être calculé avec l'équation :
$$\mathbf{E} = \frac{\Phi \cdot \cos\left(\frac{\alpha}{2}\right)}{d^2}$$

Φ : flux lumineux initial en lumen (lm)

α : angle d'ouverture du faisceau de lumière en degré (°)

d : distance entre le plafond d'installation et le plan d'activité en mètre (m)

Question 1.11 | Pour le modèle *Philips CoreLine Downlight* présenté dans le DT9, **relever**
DT9 les valeurs du flux lumineux initial en lumen ainsi que la valeur de l'angle d'ouverture du faisceau de lumière.

Calculer l'éclairement (en Lux) d'un luminaire sur le plan utile d'activité. Dans notre cas le sol est situé à 2,8 mètres du luminaire.

La surface d'éclairement d'un luminaire S en m² peut être calculée à partir de la relation :

$$\mathbf{E} = \Phi / \mathbf{S}$$

Φ : flux lumineux initial en lumen (lm)

E : éclairement en lux

Question 1.12 | **Calculer** la surface d'éclairement d'un luminaire sur le plan d'activité en
utilisant les données de la question précédente.

Question 1.13 | **Comparer** cet éclairement en Lux à celui de l'exigence de confort visuel
DT1, DT10 exprimée dans le DT1. **Conclure** quant au choix de ce modèle de luminaire.

On définit le facteur d'insuffisance comme étant le rapport entre l'exigence de confort visuel et l'éclairement du luminaire sur le plan d'activité, ces deux valeurs étant exprimées en lux.

Calculer le facteur d'insuffisance.

L'essentiel de l'activité se déroule au centre de la pièce.

À partir des résultats des simulations « Dialux » sur le DT10, **choisir** et **justifier** l'implantation optimale des luminaires pour compenser cette insuffisance et satisfaire le critère d'exigence de confort visuel.

Question 1.14 | Pour la suite de l'étude, le facteur d'insuffisance est fixé à 2,15. **Déterminer** le nombre minimal théorique de luminaires *Philips CoreLine Downlight* nécessaires sachant que la salle de jeux totalise une surface de 215 m².

Les anciens tubes fluorescents avaient une efficacité lumineuse d'environ 80 lm·W⁻¹ (lumen par watt).

Question 1.15 | En vous référant au DT9, **indiquer** l'efficacité lumineuse des luminaires *Philips CoreLine Downlight* et **déterminer** le gain (en %) obtenu grâce au passage à la technologie DEL.

Dans les bâtiments, la consommation d'énergie liée à l'éclairage est conséquente. Son impact environnemental n'est pas négligeable. Dans cette école, les luminaires fonctionnent durant les périodes d'ouverture hebdomadaire à raison de 5 jours pendant 10 h, 36 semaines par an.

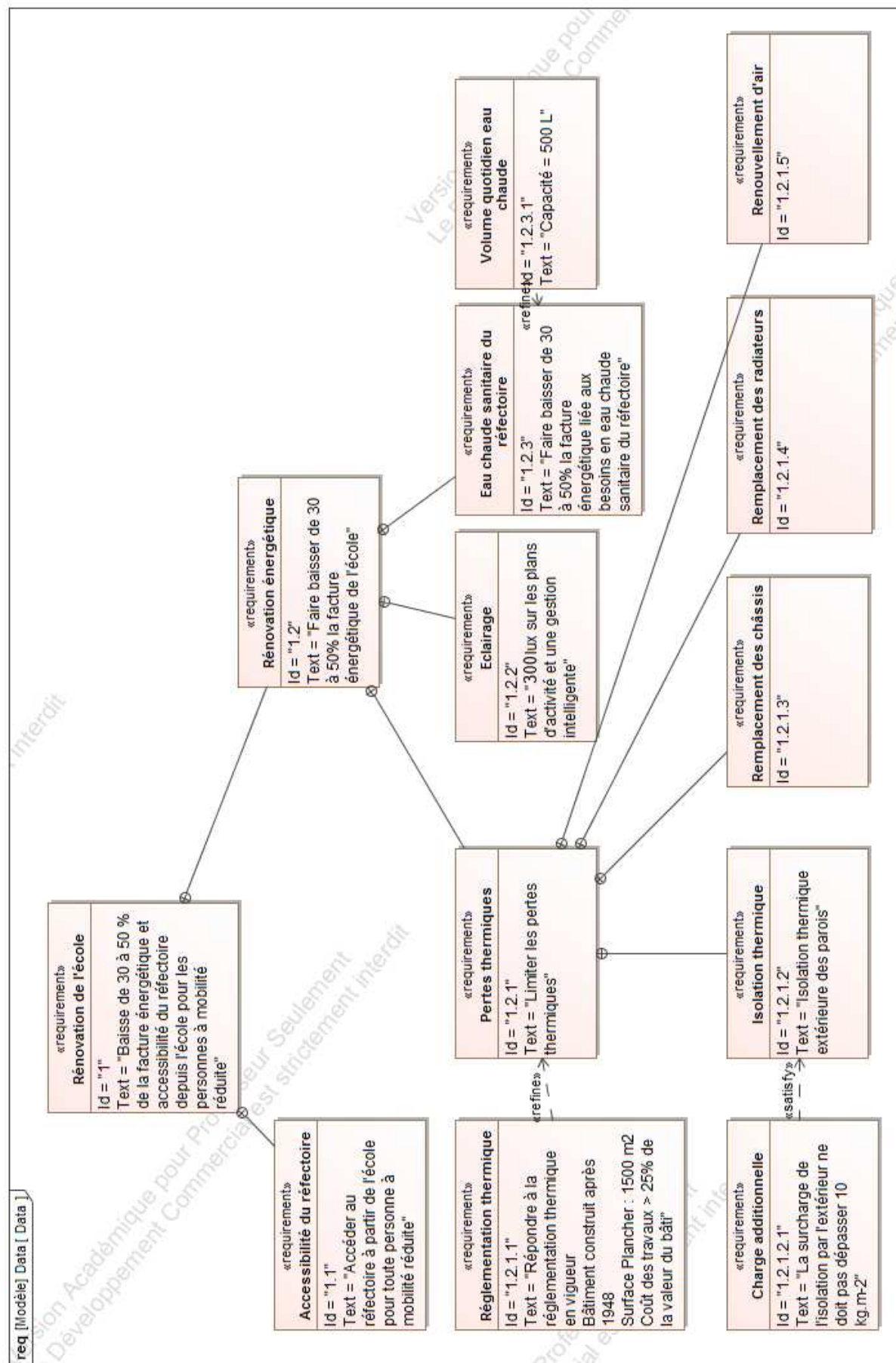
On estime qu'une gestion intelligente du bâtiment peut permettre une économie de 60 % de la consommation d'énergie liée à l'éclairage. Cette gestion tient compte de lumière naturelle ambiante, des horaires d'ouverture et de la présence des usagers.

Question 1.16 | À partir du DT9, **calculer** pour 30 luminaires *Philips CoreLine Downlight*, l'énergie consommée (en kWh) sur une période d'un an avec cette gestion d'éclairage intelligente.

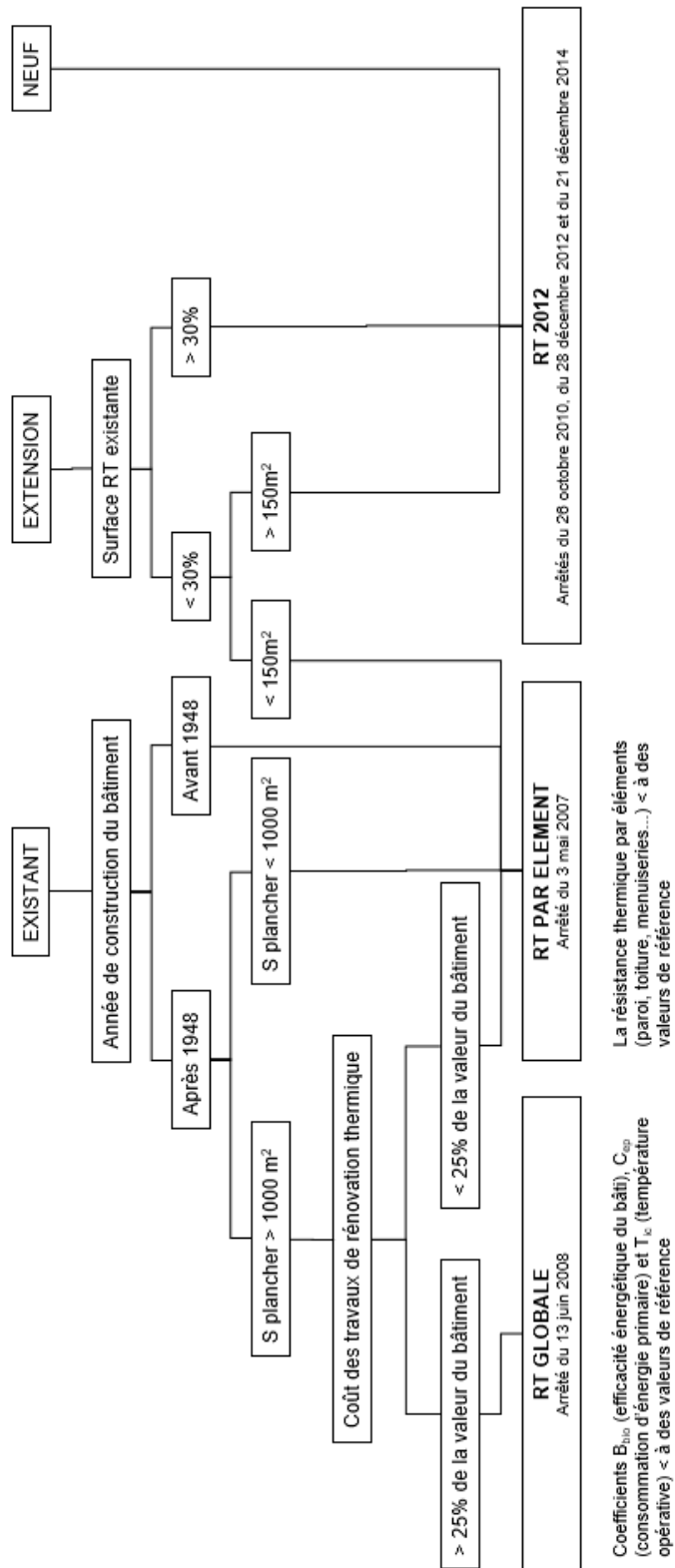
Calculer alors l'économie annuelle réalisée en Euros sachant que le kWh coûte 0,20 €.

Question 1.17 | À partir du DT1, **conclure** sur le respect des exigences quant aux choix de la technologie retenue pour l'éclairage et pour sa gestion.

DT1 : diagramme des exigences



DT2 : organigramme d'application de la réglementation thermique



DT3 : RT globale, critères à satisfaire

La méthode de calcul Th-BCE 2012 est une méthode de calcul réglementaire définie par le centre scientifique et technique du bâtiment. Elle est utilisée obligatoirement pour toute étude thermique de bâtiments soumis à la RT2012. La méthode se base sur un modèle horaire d'occupation du bâtiment et des données climatiques locales. La RT 2012 s'articule autour de trois exigences principales.

- Le besoin bioclimatique Bbio caractérise l'efficacité énergétique du bâti. Le Bbio vise à réduire la consommation de chauffage, de rafraîchissement et d'éclairage artificiel du bâtiment en optimisant sa conception. Le coefficient Ubât permet d'évaluer le niveau d'isolation global du bâtiment.
- La consommation d'énergie primaire Cep, exprimée en kWh_{ep}·m⁻², représente les consommations d'énergie primaire en chauffage, climatisation, ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire et auxiliaires du bâtiment. La Cep du projet doit être au moins inférieure de 30 % à la Cep initiale et inférieure à une Cep de référence préconisée par le moteur de calcul.
- La température opérative maximale Tic est calculée en période d'occupation pour un jour chaud. La Tic du projet doit être inférieure à la Tic de référence préconisée par le moteur de calcul.

Des performances minimales (des garde-fous) sont également requises pour une série de composants (isolation, ventilation, système de chauffage...).

DT4 : RT globale, résultats des études thermiques

Scénario n°1 : réfection de l'isolation des murs extérieurs et de la toiture, et remplacement des menuiseries.

Conformité du bâtiment selon le moteur : 1.0.3

Condition	Satisfaite	Bâtiment	Usage	SHONinit (m²)	SHONproj. (m²)	Surf. utile (m²)
Cepprj <= 0,7xCepi	OUI	OBJECTIF -30%	non résidentiel	1496.00	1496.00	1496.00
Cepprojet <= Cepréf	NON	UBâtinit (W/m².K)	UBâtproj (W/m².K)	UBâttréf (W/m².K)	UBâtbase (W/m².K)	UBâtmax (W/m².K)
UBât <= Ubâtmax	OUI	1.239	0.576	0.623	0.623	0.934
Garde-fous conformes	OUI	Cepinit (Kwhep/m²)	Cepproj (Kwhep/m²)	Cepréf (Kwhep/m²)	Cep_p (Kwhep/m²)	Cepmax (Kwhep/m²)
Tic conforme	OUI	253.69	171.04	144.26	-	-
		Gain Cepproj/Cepinit	Gain Cepproj/Cepréf	Gain Cep_p/Cepmax	Gain UBât/UBâttréf	Gain UBât/UBâtmax
Bâtiment non conforme		32.58 %	-18.57 %	-	7.48 %	38.32 %

Comparatif des consommations en énergie primaire (kWhep/m²)

	Chauffage	Refroid.	ECS	Ventil.	Aux.	Eclair.	PhotoV.	Total
initial	188.176	0.000	17.209	1.719	1.292	45.291	0.000	253.687
projet	124.334	0.000	17.209	1.125	0.677	27.699	0.000	171.044
référence	81.688	0.000	16.571	14.193	1.383	30.424	0.000	144.260

Scénario n°2 : réfection de l'isolation des murs extérieurs et de la toiture, remplacement des menuiseries, installation d'une VMC double flux et remplacement des systèmes d'éclairage.

Conformité du bâtiment selon le moteur : 1.0.3

Condition	Satisfaite	Bâtiment	Usage	SHONinit (m²)	SHONproj. (m²)	Surf. utile (m²)
Cepprj <= 0,7xCepi	OUI	OBJECTIF -50%	non résidentiel	1496.00	1496.00	1496.00
Cepprojet <= Cepréf	OUI	UBâtinit (W/m².K)	UBâtproj (W/m².K)	UBâttréf (W/m².K)	UBâtbase (W/m².K)	UBâtmax (W/m².K)
UBât <= Ubâtmax	OUI	1.239	0.576	0.623	0.623	0.934
Garde-fous conformes	OUI	Cepinit (Kwhep/m²)	Cepproj (Kwhep/m²)	Cepréf (Kwhep/m²)	Cep_p (Kwhep/m²)	Cepmax (Kwhep/m²)
Tic conforme	OUI	253.69	99.43	133.47	-	-
		Gain Cepproj/Cepinit	Gain Cepproj/Cepréf	Gain Cep_p/Cepmax	Gain UBât/UBâttréf	Gain UBât/UBâtmax
Bâtiment conforme		60.81 %	25.50 %	-	7.48 %	38.32 %

Comparatif des consommations en énergie primaire (kWhep/m²)

	Chauffage	Refroid.	ECS	Ventil.	Aux.	Eclair.	PhotoV.	Total
initial	188.176	0.000	17.209	1.719	1.292	45.291	0.000	253.687
projet	53.841	0.000	17.209	5.902	0.559	21.915	0.000	99.427
référence	72.368	0.000	16.571	12.766	1.338	30.424	0.000	133.467

DT5 : extrait de la réglementation thermique RT 2012

La réglementation thermique RT 2012 spécifie pour les bâtiments neufs une consommation maximale de $50\text{kWh.m}^{-2}.\text{an}^{-1}$ (à moduler suivant les régions) et une isolation respectant des valeurs seuils minimales pour chaque élément. Le tableau ci-dessous récapitule ces valeurs :

Élément	Valeur R par élément (pour une construction neuve et bénéficier d'un crédit d'impôt)	Valeur R par élément (pour une rénovation)
<i>Combles perdus</i>	$R \geq 7.0$	$R \geq 4.5$
<i>Combles aménagés</i>	$R \geq 6.0$	$R \geq 4.0$
<i>Murs</i>	$R \geq 3.7$	$R \geq 2.3^{**}$
<i>Planchers</i>	$R \geq 3.0$	$R \geq 2.3^{***}$
<i>Toiture-terrasse</i>	$R \geq 4.5$	$R \geq 2.5$

** cette valeur dépend du type de mur

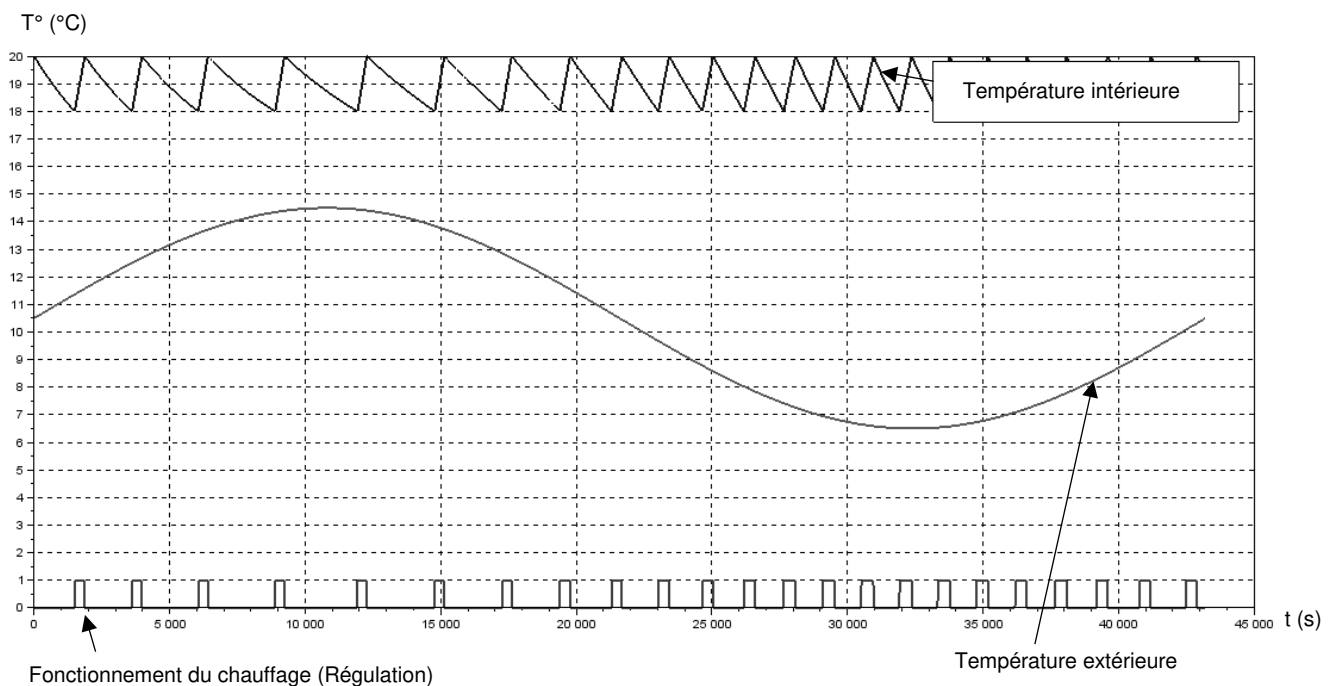
*** cette valeur dépend du type de plancher

DT6 : simulation des variations de la température intérieure et de la régulation du chauffage

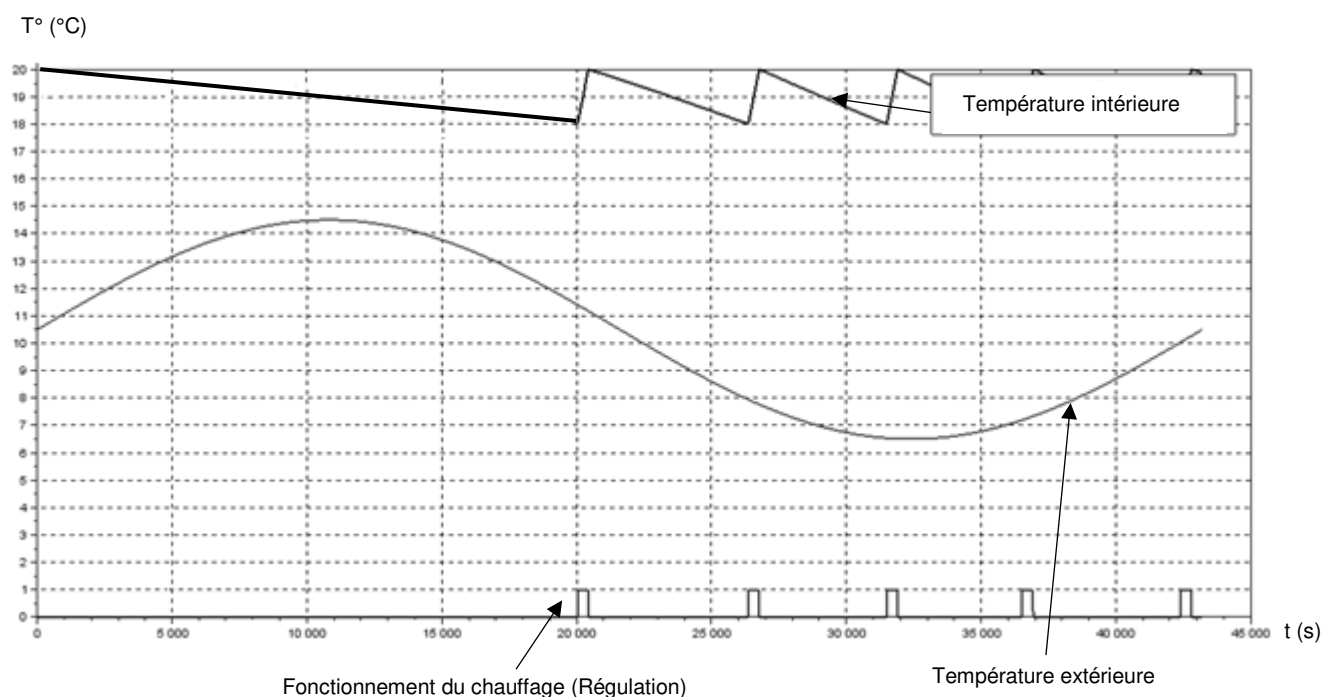
Les simulations ci-dessous sont obtenues pour une variation de la température extérieure comprise entre 6,5°C et 14,5°C : températures moyennes minimales et maximales de la région en hiver.

Les résultats ont été obtenus sur une période de 12 h. Le chauffage fonctionne en moyenne 305s par impulsion.

Simulation de la régulation de chauffage avant rénovation :



Simulation de la régulation de chauffage après rénovation :



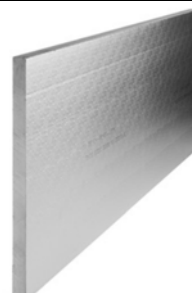
DT7 : caractéristiques de deux panneaux sandwichs

Définition de l'unité fonctionnelle (UF) : étude réalisée pour 1 m² de paroi verticale pendant 50 ans en assurant les performances prescrites du produit (données environnementales des produits – base INIES ou données fabricant).

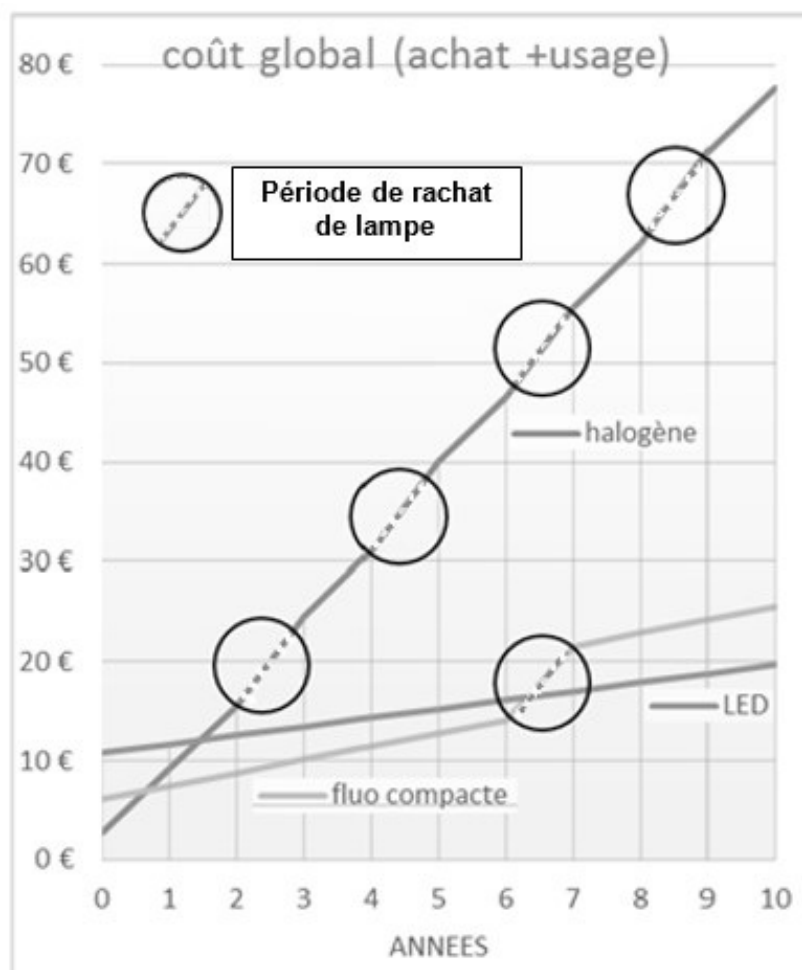
Panneau sandwich de bardage avec une âme laine de roche et deux parements acier

 Conductivité thermique : λ de 0,043 W·m⁻¹·K⁻¹ Masse surfacique : 19,5 kg·m⁻²	Impact environnemental	Unité	Valeur sur UF
	Consommation ressources énergétiques primaires totales	MJ	1021,7
	Épuisement des ressources	kg éq Sb	9,4.10 ⁻⁶
	Consommation d'eau	m ³	5,5.10 ⁻¹
	Déchets	kg	
	Dangereux		3,2.10 ⁻²
	Non dangereux		26,3
	Radioactifs		3,4.10 ⁻³
	Changement climatique	kg éq CO ₂	47,7
	Acidification	kg éq SO ₂	2,2.10 ⁻¹
	Pollution de l'air	m ³	5250
	Pollution de l'eau	m ³	5,7
	Appauvrissement de la couche d'ozone	kg éq CFC-11	4,8.10 ⁻⁶
	Formation d'ozone photochimique	kg éq C ₂ H ₄	2,6.10 ⁻²
	Eutrophisation	kg éq PO ₄ ³⁻	2,4.10 ⁻²

Panneau sandwich de bardage en mousse rigide et deux parements aluminium

 Conductivité thermique : λ de 0,022 W·m⁻¹·K⁻¹ Masse surfacique : 4,48 kg·m⁻²	Impact environnemental	Unité	Valeur sur UF
	Consommation ressources énergétiques primaires totales	MJ	149,17
	Épuisement des ressources	kg éq Sb	9,48.10 ⁻⁵
	Consommation d'eau	m ³	5,77.10 ⁻¹
	Déchets	kg	
	Dangereux		7,43.10 ⁻¹
	Non dangereux		1,34
	radioactifs		2,75.10 ⁻³
	Changement climatique	kg éq CO ₂	6,99
	Acidification	kg éq SO ₂	8,75.10 ⁻³
	Pollution de l'air	m ³	798
	Pollution de l'eau	m ³	5,19
	Appauvrissement de la couche d'ozone	kg éq CFC-11	4,33.10 ⁻⁶
	Formation d'ozone photochimique	kg éq C ₂ H ₄	2,12.10 ⁻³
	Eutrophisation	kg éq PO ₄ ³⁻	3,11.10 ⁻³

DT8 : calcul des coûts d'utilisation de lampe



Calcul des coûts d'utilisation de lampes LED (DEL) de 6 watt, équivalente aux anciennes lampes de 60 Watt – Source ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

CoreLine Downlight

DN140B LED20S/840 PSD-E WR

Coreline Downlight Gen4 - 840 blanc neutre - Alimentation avec interface DALI - Réflecteur blanc - Connecteur à poussoir et soulagement de traction - Protection des doigts



Données du produit

Caractéristiques générales	
Angle d'ouverture du faisceau de lumière	120°
Température de couleur	840 blanc neutre
Source lumineuse de substitution	Non
Nombre d'unités d'appareillage	1 unité
Driver/alimentation/transformateur	PSD Alimentation avec interface DALI
Driver inclus	Oui
Type d'optique	WR Réflecteur blanc
Faisceau du luminaire	90°
Interface de commande	DALI

Connexion	Connecteur à poussoir et soulagement de traction
Câble	Non
Classe de protection CEI	Classe de sécurité I
Essai au fil incandescent	Température 850 °C, durée 5 s
Essai au fil incandescent	F conçus pour des surfaces normalement inflammables
Marquage CE	Marquage CE
Marquage ENEC	Non
Garantie	5 ans
Remarques	* - Conformément au document d'orientation de Lighting Europe

	« Évaluer les performances des luminaires LED - janvier 2018 », statistiquement, il n'existe aucune différence significative de maintien du flux lumineux entre B50 et, par exemple, B10. La valeur de la durée de vie utile moyenne (B50) représente donc également la valeur B70.
Flux lumineux constant	Non
Nombre de produits par disjoncteur de 16 A type B	24
Conforme à la directive RoHS UE	Oui
Service Tag	Oui
Code de la famille de produits	DN140B Coreline Downlight Gen4
Score taux d'éblouissement CEN	25

Caractéristiques électriques	
Tension d'entrée	220-240 V
Fréquence d'entrée	50 à 60 Hz
Consommation électrique de CLO initiale	- W
Consommation électrique de CLO moyenne	- W
Fin de la consommation électrique CLO	- W
Courant d'appel	20.4 A
Temps du courant d'appel	0.195 ms
Facteur de puissance (min.)	0.95

Gestion et gradation	
avec gradation	Oui

Dimensions (hauteur x largeur x profondeur)	108 x Ø x Ø mm (4.3 x Ø x Ø in)
---	---------------------------------

Normes et recommandations

Code d'indice de protection	IP20 Protection des doigts
Code de protection contre les chocs mécaniques	IK02 0.2 J standard
Notation de durabilité	-

Performances initiales (conforme IEC)

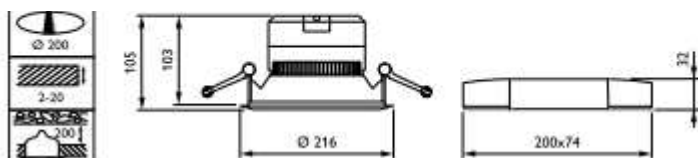
Flux lumineux initial	2200 lm
Tolérance du flux lumineux	+/- 10%
Efficacité lumineuse à 0h du luminaire LED	107 lm/W
Température de couleur proximale initiale	4000 K
Indice de rendu des couleurs (initial)	≥80
Chromaticité initiale	(0.380,0.377) SDCM55
Puissance initiale absorbée	20.5 W
Tolérance de consommation électrique	+/- 10%

Durées de vie (conforme IEC)

Taux de défaillance driver à la durée de vie utile moyenne de 50 000 h	5 %
Maintien du flux lumineux en fin de vie (50 000 h à 25 °C)	L70

Conditions d'utilisation

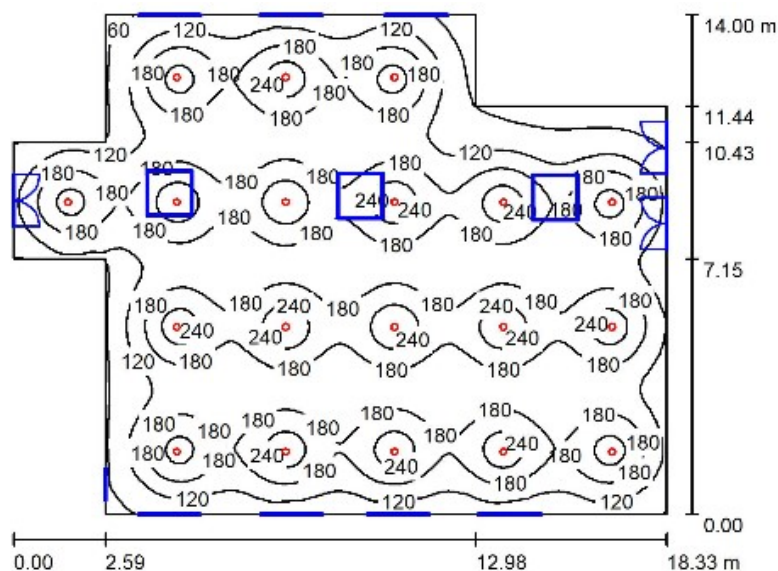
Plage de températures ambiantes	-20 à +40 °C
Performance Température Ambiante Tg	25 °C
Niveau de gradation maximal	1%
Convient à une commutation aléatoire	Oui



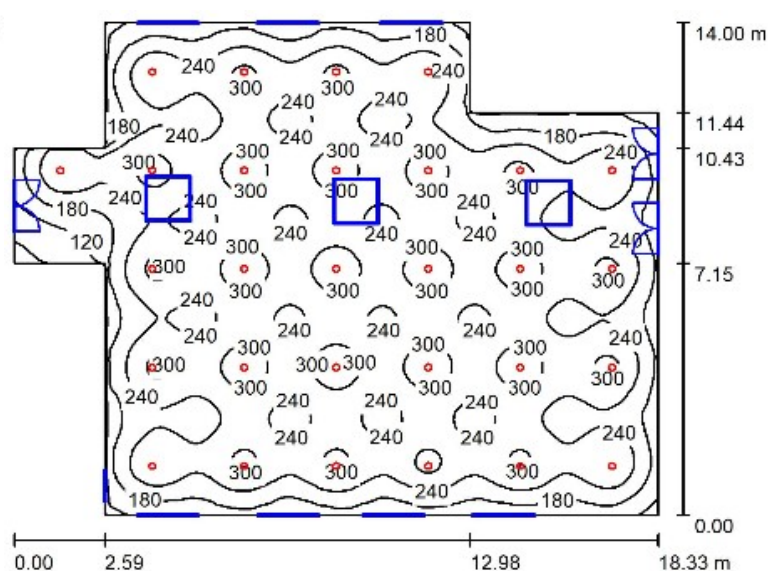
DT10 : simulations avec Dialux

Comparaison en courbes Isolux (valeurs en lux) de quatre implantations en nombres différents du luminaire *Philips CoreLine Downlight* employé dans la salle de jeux.

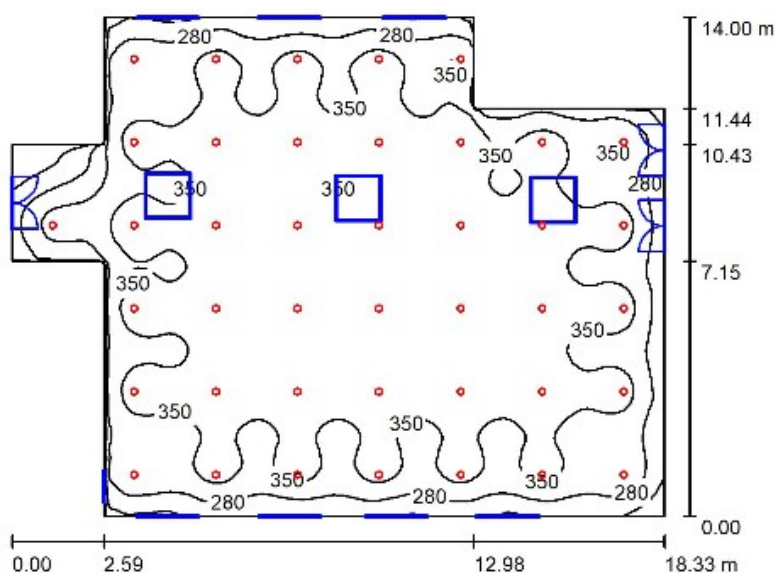
Implantation 1
(19 luminaires)



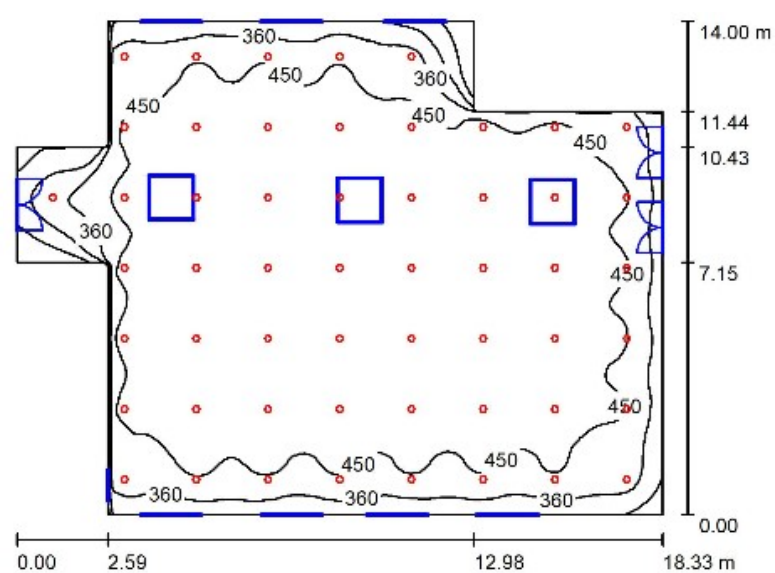
Implantation 2
(29 luminaires)



Implantation 3
(41 luminaires)



Implantation 4
(54 luminaires)



DR1 : caractéristiques thermiques d'une salle de classe

Composition de la paroi verticale existante :

Composants	Épaisseur (m)	Conductivité thermique λ ($\text{W}\cdot\text{m}^{-1}\cdot\text{K}^{-1}$)
Béton plein armé	0,20	2,3
Polystyrène expansé	0,05	0,05

Composition de la paroi verticale rénovée :

Composants	Épaisseur (m)	Conductivité thermique λ ($\text{W}\cdot\text{m}^{-1}\cdot\text{K}^{-1}$)	Résistance thermique composant ($\text{m}^2\cdot\text{K}\cdot\text{W}^{-1}$)
Ri			0,13
Béton plein armé	0,20	2,3	Q1.4
Polystyrène expansé	0,05	0,05	Q1.4
Panneau sandwich en mousse rigide	0,14	0,022	Q1.4
Lame d'air faiblement ventilée*	0,02		
Vêture brique*	0,1		
Re			0,04
		$R_{\text{therm paroi}}$ ($\text{m}^2\cdot\text{K}\cdot\text{W}^{-1}$)	Q1.5

* La lame d'air et le parement brique ne contribuent pas à l'isolation thermique par l'extérieur du fait de la non-étanchéité à l'air de l'ensemble.

Définition :

La résistance thermique globale d'une paroi est notée R_{therm} · [$\text{m}^2\cdot\text{K}\cdot\text{W}^{-1}$]

$$R_{\text{therm}} = R_i + \sum \frac{e_{\text{matériau}}}{\lambda_{\text{matériau}}} + R_e$$

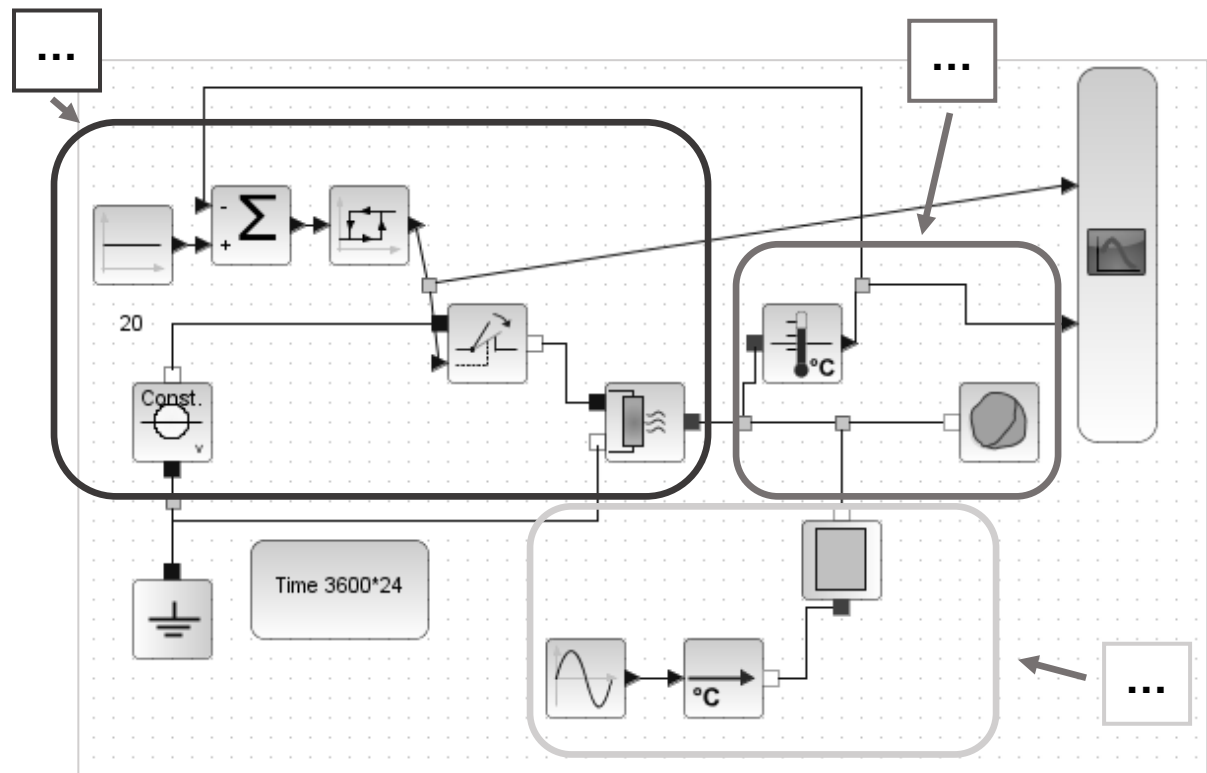
Avec $R_i = 0,13 \text{ m}^2\cdot\text{K}\cdot\text{W}^{-1}$ et $R_e = 0,04 \text{ m}^2\cdot\text{K}\cdot\text{W}^{-1}$

Question 1.6

A : déperditions de chaleur à travers la paroi (dépend de la conductivité thermique et de l'épaisseur des matériaux de la paroi) en fonction des variations de température extérieure.

B : modélisation du chauffage et de sa régulation : le chauffage se déclenche quand la température descend en-dessous de 18°C et s'arrête lorsque la température atteint 20°C.

C : volume de la pièce à chauffer (capacité thermique de l'air de la salle de classe) et mesure de la température intérieure.



Composants	Paramètres	Type de variable (interne ou externe)
	Conductivité thermique de la paroi	Q1.6
	Épaisseur de la paroi	Q1.6
	Variations de la température extérieure	Q1.6
	Variations de la température intérieure	Q1.6

PARTIE SPÉCIFIQUE (8 points)

INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ÉCO CONCEPTION

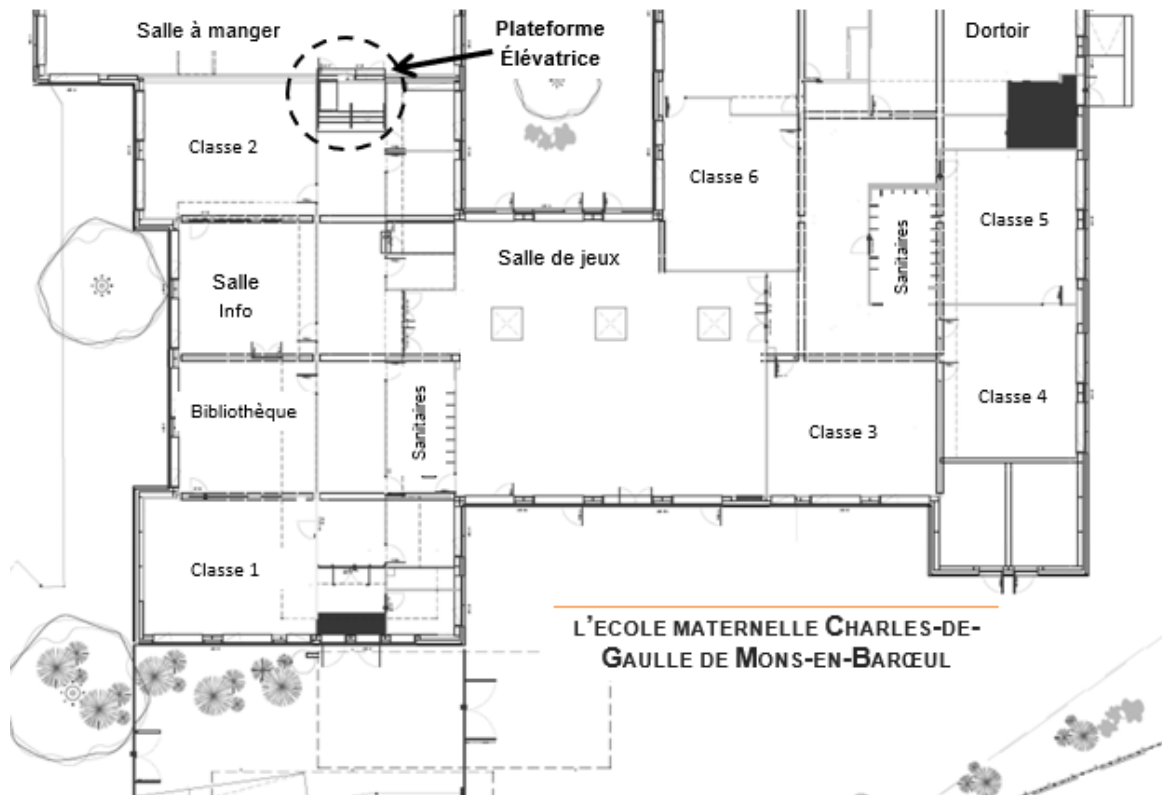
- **Présentation de l'étude et questionnaire** pages 22 à 27
- **Documents techniques** pages 28 à 31

Mise en situation

Environ 6 500 enfants scolarisés en France sont atteints d'une déficience motrice.

Certains utilisent un fauteuil roulant en permanence ou de manière intermittente. D'autres utilisent différentes aides au déplacement telles qu'un déambulateur ou des cannes tripodes.

Le support d'étude est une plateforme élévatrice innovante permettant le passage d'un élève en fauteuil roulant de la classe n°2 vers la salle à manger de l'école.



Partie A : comment mettre en conformité un bâtiment pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

Objectif : mener une étude préliminaire pour l'installation d'une plateforme élévatrice ?

Un rapport concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite propose la réalisation de travaux à l'école maternelle Charles de Gaulle pour la mise en conformité de ce bâtiment de type ERP (Établissement Recevant du Public).

Question A.1
DTS1

À partir du document technique DTS1, **définir et justifier** les aménagements nécessaires permettant l'accès au réfectoire situé à l'étage pour un élève dépendant de son fauteuil roulant.

Afin de permettre l'accès aux élèves à mobilité réduite dans les meilleures conditions, il est décidé d'implanter un élévateur innovant regroupant deux équipements en un seul, appelé « FLEXSTEP ».

La description du système « FLEXSTEP » est disponible dans le document technique DTS3.

Multifonctions et innovant, le FlexStep ne requiert pas de fosse. Il remplace un escalier classique et devient escalier ou élévateur (plateforme) selon la demande.

Ses marches se transforment en plateforme pour accueillir un fauteuil roulant, il monte ou descend puis retourne à son état d'escalier au bout d'une minute en l'absence de nouvelle manœuvre.

Le FlexStep Compact fonctionne avec quatre moteurs linéaires. Un contrôle avancé garantit une synchronisation parfaite et un mouvement uniforme.

Une pression sur un bouton change l'escalier en plateforme pour un accès facile et sûr d'un niveau à l'autre.

Il existe plusieurs modèles de plateforme FLEXSTEP.

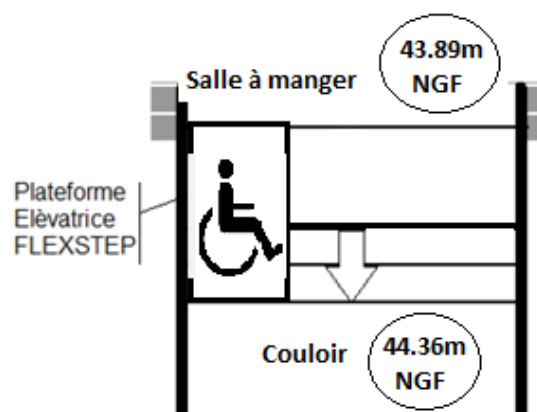


Figure 1 : implantation de la plateforme élévatrice

- Question A.2
DTS4
- À l'aide des cotes de nivellement définies sur la figure ci-dessus, **déterminer** la hauteur d'élévation à franchir pour pouvoir accéder à la salle à manger.
- À l'aide du DTS4, **justifier** le choix du modèle trois marches.
- Question A.3
DTS2
- À l'aide du DTS2, **indiquer** les paramètres à prendre en compte pour vérifier la norme NF EN 81-70.
- Question A.4
DTS3
DTS5
- À partir du document technique DTS3, **définir** le type de mouvement obtenu lors de la montée du fauteuil roulant.
- Analyser** le chronogramme de la vitesse de la plateforme sur le DTS5 et en **déduire** la nature des mouvements des phases 1, 2 et 3
- Question A.5
DTS5
- À l'aide du chronogramme de la vitesse de la plateforme donné sur DTS5 :
- Déterminer** la vitesse maximale $V_{\max}$ en $\text{cm} \cdot \text{s}^{-1}$ de la plateforme.
- Sachant que la plateforme subit une accélération $a = 3,5 \text{ cm} \cdot \text{s}^{-2}$, **calculer** le déplacement X_1 en cm durant la phase 1. (Rappel pour les cas des phases 1 et 3 : $X = \frac{1}{2} \cdot a \cdot t^2$)
- Calculer** le déplacement X_2 en cm durant la phase 2.
- Déterminer** la course totale X_T de la plateforme sachant que la course de la phase 3 est $X_3 = 3,94 \text{ cm}$.
- Question A.6
DTS2
- Vérifier** si les critères de vitesse et de précision d'arrêt imposées par la norme NF EN 81-70 du DTS2 sont respectés.

Partie B : est-il possible d'améliorer les performances déjà attendues?

Objectif : la vitesse d'ascension de la plateforme étant très inférieure à celle fixée par la norme NF EN 81-70, il s'agit de **réaliser** une étude préliminaire pour améliorer cette performance.

L'étude porte sur la transmission de puissance par vérin électrique permettant l'entraînement de la plateforme.

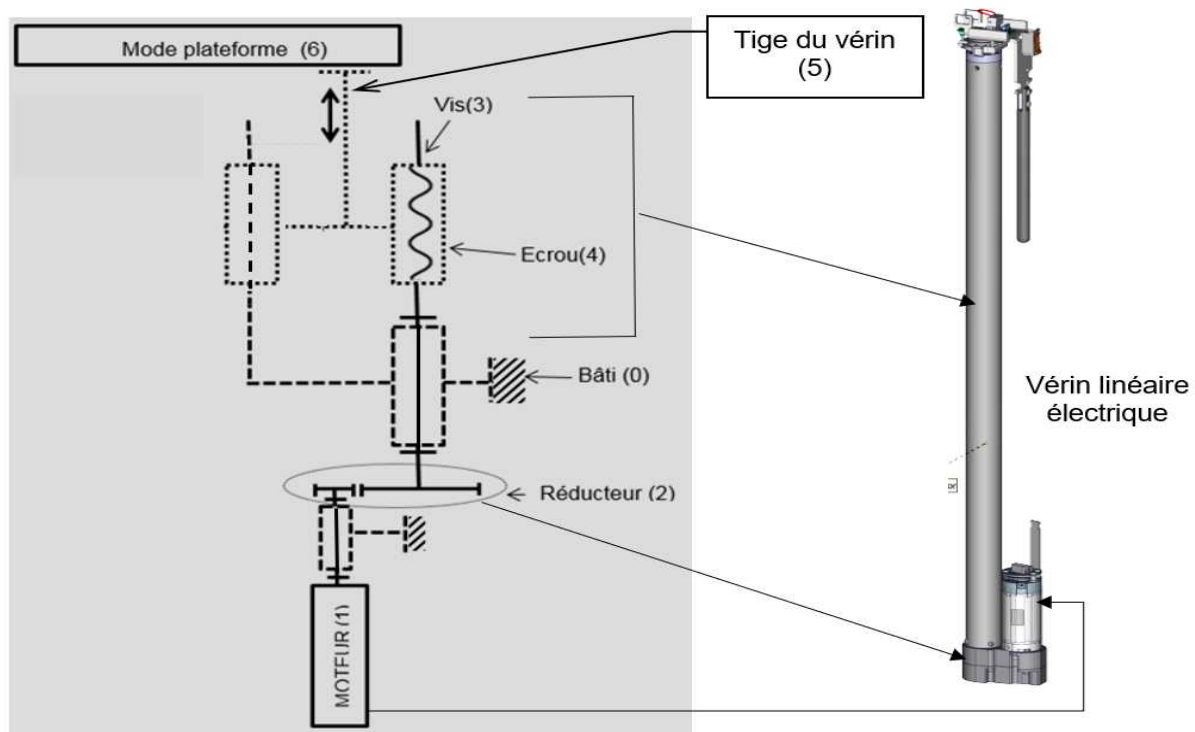


Schéma cinématique du vérin linéaire

- Question B.1 | À l'aide des DTS2 et DTS4, **comparer** la vitesse d'ascension de la plateforme du constructeur par rapport à la norme NF EN 81-70.
DTS2
DTS4
Exprimer le résultat en pourcentage
- Question B.2 | D'après le schéma cinématique du vérin linéaire électrique, **indiquer** le nom du (ou des) composant(s) sur le(s)quel(s) agir pour augmenter la vitesse d'ascension de la plateforme (6) ?
- Question B.3 | **Préciser** le rôle du réducteur (2) ?

Question B.4 | À partir du rapport de réduction donné dans les caractéristiques du vérin électrique, **calculer** la fréquence de rotation de la vis notée N_3 .

Caractéristiques du vérin électrique	
Puissance	$P_{\text{mot}} = 200 \text{ W}$
Fréquence de rotation du moteur (1)	$N_{\text{mot}} = 3000 \text{ tr} \cdot \text{mn}^{-1}$
Réducteur à engrenages (2)	$R_2 = 0,35$
Système vis (3) / écrou (4)	Pas = 3 mm/tr

Question B.5 | À partir de la fréquence N_3 précédemment calculée, **déterminer** la vitesse V_6 de déplacement de la plateforme.

Rappel :

Expression de la course : c (mm)

- 1 tour de la vis permet un déplacement de l'écrou de 3 mm/tr.

Expression de la vitesse de déplacement : $V(\text{mm} \cdot \text{min}^{-1})$

- Si la vis tourne à une vitesse N ($\text{tr} \cdot \text{mn}^{-1}$), la vitesse d'avance de l'écrou est :

$$V = N \times \text{Pas}$$

Question B.6 | **Valider** la cinématique de l'actionneur choisi par le constructeur.

Question B.7 | **Calculer** le rapport de réduction que devrait choisir le constructeur pour que la plateforme se déplace à la vitesse limite autorisée par la norme.

Question B.8 | En **déduire** alors le gain sur le temps d'ascension en ne tenant compte que de la phase 2 du déplacement sur la course X_2 .
DT 2.5

Question B.9 | À partir des caractéristiques du vérin électrique, **déterminer** la vitesse angulaire du moteur noté ω_{mot} en $\text{rad} \cdot \text{s}^{-1}$. Puis **calculer** son couple noté C_{mot} (négliger les pertes dans le moteur donc considérer le rendement du moteur = 1).

Question B.10 | À partir du rapport de réduction calculé en question B.7, **calculer** le couple transmis par la vis noté C_{vis} (prendre un rendement de 95 % pour le réducteur).

Une étude montre que l'entraînement de la plateforme n'est possible que si le couple transmis par la vis est supérieur à 1 Nm.

Question B.11 | **Conclure** sur la faisabilité technique de la modification de la vitesse de déplacement de la plateforme.

DTS1 : extrait de la chaîne de déplacement de l'établissement.

TAUX D'ACCESSIBILITE INDICATIF DE L'ETABLISSEMENT : 67 %

Seuil	Repérer l'entrée	Accéder	Etre accueilli - s'informer	Circuler au RDC	Utiliser les fonctionnalités du RDC	Accéder aux étages	Circuler aux étages	Utiliser les fonctionnalités des étages
Moteur	4	1	4	1	1	1	2	1
Visuel	4	4	4	1	1	1	4	4
Auditif	4	4	4	4	4	4	4	4
Mental	4	4	4	3	2	3	4	4

Légende :

- 1 = non accessible
- 2 = accessible avec forte gêne ou avec aide humaine et non conforme
- 3 = accessible de façon autonome et non conforme
- 4 = accessible en toute autonomie et conforme

Fiches	Solutions	Seuils d'accessibilité			
					
Fiche n°34 - Espace, Détente, Bien être / RDC / Accès salle jeu maternelle	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	2	4	4	4
Fiche n°35 - Ascenseur / Couloir / Salle à manger	Installer un ascenseur conforme aux dispositions de l'article 7.2 de l'Arrêté du 08/12/14 ou à la norme NF EN 81-70 / Corps d'état: Ascenseurs - EPMR* - Escalier mécanique	1	1	4	3

* EPMR : Élévateur pour Personne à Mobilité Réduite

DTS2 : extrait de la norme NF EN 81-70.

Les ascenseurs doivent être conformes à la norme NF EN 81-70 relative à l'accessibilité aux ascenseurs pour toutes les personnes, y compris les personnes avec handicap.

Rubrique	Normes
Précision d'arrêt	La norme exige que la précision d'arrêt soit de +/- 10 mm
Vitesse	La vitesse est limitée à 15 cm·s ⁻¹

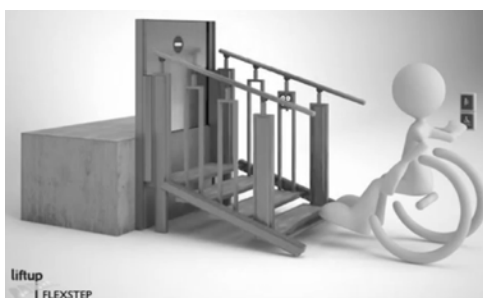
DTS3 : description du système FLEXSTEP (modèle 4 marches).



1. Mode Escalier
Impulsion sur le bouton d'APPEL.



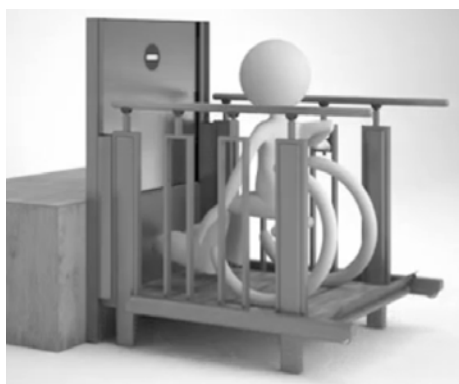
2. Mode Escalier : « Antichute »
Fermeture Barrière verticale
Fermeture chasse-roue motorisée.



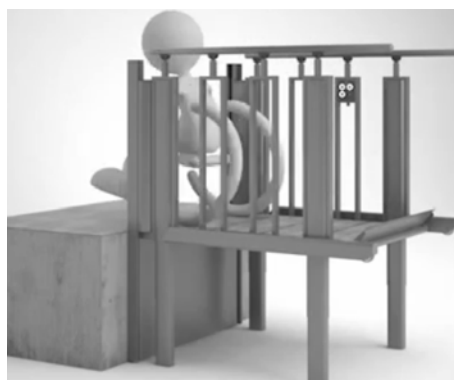
3. Descente Escalier passage en
mode plateforme.



4. Mode Plateforme élévatrice PMR
Position basse
Ouverture chasse-roue motorisée.



5. Mode Plateforme élévatrice PMR
Fermeture chasse-roue motorisée
Montée de la plateforme.



6. Mode Plateforme élévatrice PMR
Position haute
Ouverture barrière verticale Antichute.



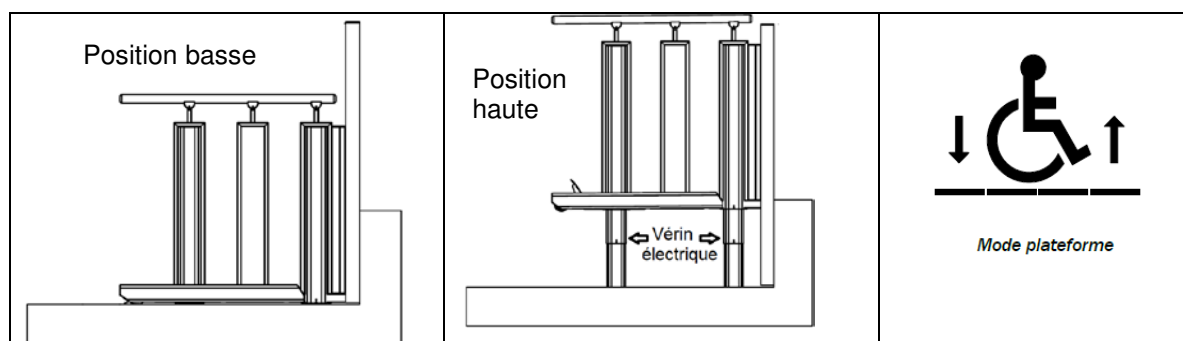
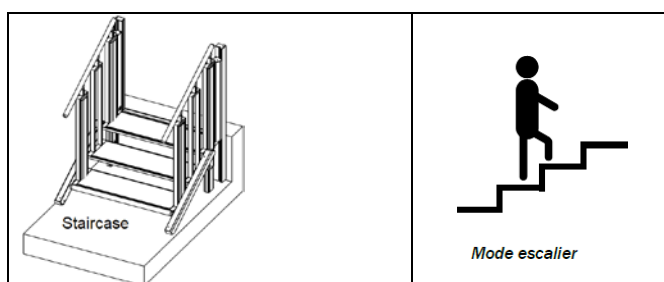
7. Retour à son état d'escalier.

DTS4: présentation de la plateforme élévatrice escalier FlexStep.

La plateforme élévatrice escalier FlexStep est un système multifonction innovant qui remplace un escalier classique et devient un élévateur selon les besoins. Le FlexStep se transforme à la demande et se remet en position escalier automatiquement.

Sa structure acier se combine avec de nombreuses options permettant une intégration harmonieuse dans son environnement. Son système d'entraînement par 4 vérins électriques assure à l'utilisateur une parfaite stabilité lors du déplacement et une utilisation silencieuse.

Pour la sécurité des utilisateurs, le FlexStep est équipé d'un détecteur de mouvement qui bloque l'appareil en cas d'obstacle, d'une protection antichute et d'une alarme.

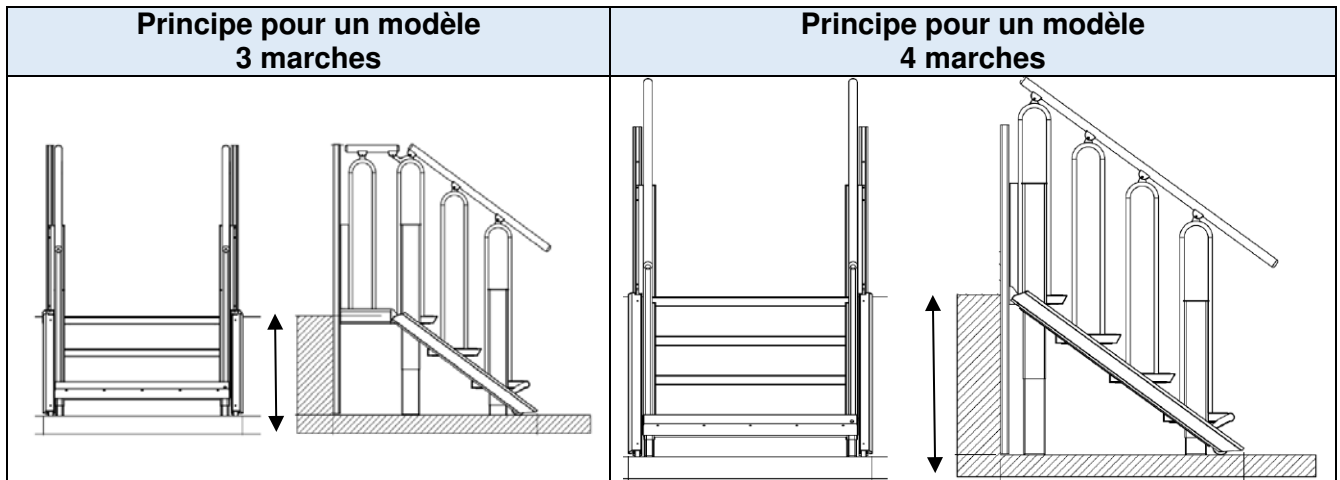


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES Modèle 3 marches

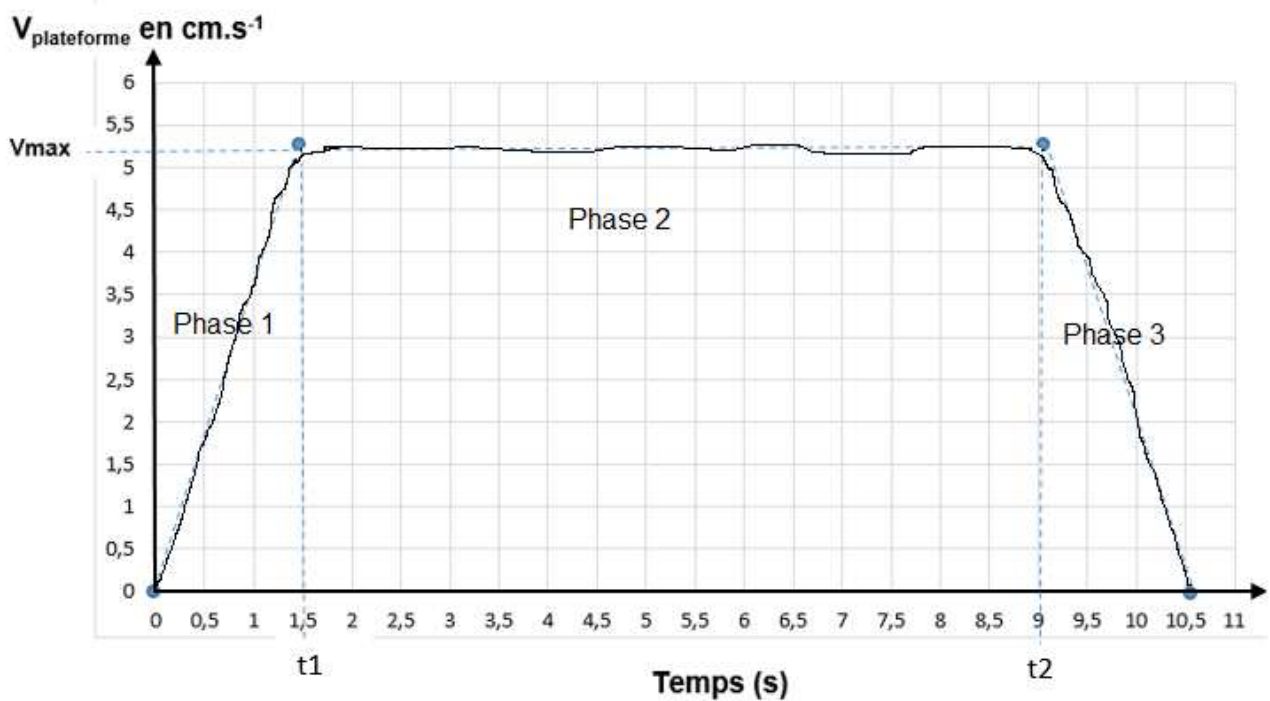
Entraînement	4 Vérins électriques
Charge utile Maxi	250 kg
Masse de la plateforme	50 kg
Coefficient de sécurité	2
Nombre d'arrêts	2
Course maximale	1.250 m
Hauteur à franchir	360 à 550 mm
Type d'accès	2 faces opposées
Vitesse de sortie de tige	5,25 cm·s ⁻¹
Tension alimentation	230 V – mono
Puissance du moteur	200 W

Modèle	Course : Hauteur Palier à Franchir (mm)
3 marches	360 - 550
4 marches	555 - 730
5 marches	730 - 920
6 marches	920 - 1250

DTS4 : présentation de la plateforme élévatrice escalier FlexStep.



DTS5 : étude expérimentale, chronogramme de la vitesse linéaire de la plateforme.



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.